

Image not found or type unknown



Menaces de diffusion du nom de famille sur les forums

Par **bibiaix**, le **23/03/2016 à 20:07**

bonjour ,
responsable d un service reclamation , un consommateur menace de diffuser mon nom sur les réseaux sociaux et les forums .
est ce legal?

Par **Me FAOUSSI Amele**, le **13/05/2016 à 14:16**

Bonjour,

Ce n'est pas la seule diffusion de votre nom qui sera illégal mais les commentaires et l'environnement dans lequel celui-ci sera diffusé (diffamation, injures, etc...)

Bien cordialement,

Me AMF